



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 31 mars 2025

DELIBERATIONS

N° 2025-2-A: Validation choix CAO
Avenant aux marchés de travaux M. Mitout

N° 2025-2-B: Modification de l'inventaire patrimonial

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 31 MARS 2025

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne s'est réuni à la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le lundi 31 mars 2025 à 16H30 sous la présidence de monsieur Pierre ALLARD, Président du Conseil d'Administration.

Date de la convocation : le 13 mars 2025

Membres en exercice : 5

Membres présents avec voix délibérative : 3

Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

<p style="text-align: center;">Délibération N° DEL2025-2-A AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DU CSP MARTIAL MITOUT A LIMOGES</p>

Ont pris part au vote : Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

Dénombrement suffrages :

- Pour : 3

- Contre : 0

Par délibération en date du 11 octobre 2022, le bureau du conseil d'administration du SDIS 87 avait autorisé le Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises attributaires pour l'opération de réhabilitation et d'extension du centre de secours principal Martial Mitout à LIMOGES.

Depuis le début du chantier, il s'avère qu'un certain nombre d'adaptations techniques sont nécessaires entraînant les plus et moins-values ci-après :

Lots	Corps d'Etat	Entreprise	MARCHE DE BASE € H.T.	Présentation CAO					NOUVEAU MONTANT DU MARCHE € H.T.	% Aug.	
				09/10/2023	20/03/2024	24/06/2024	Lot 1	03/10/2024			Lot 12
Lot n° 01	CLOS/COUVERT REMISE NEUVE MACRO LOT	EIFFAGE CONSTRUCTION LIMOUSIN	634 000,00	0,00	16 996,96	-7 977,18				643 019,78	1,42%
Lot n° 02	TERRASSEMENTS - VRD - PAYSAGE	GPT EIFFAGE ROUTE SUD OUEST/CMC TP	593 304,40	0,00	6 126,90	-15 892,20			15 485,91	21 416,16	4,57%
Lot n° 03	DEPLOMBAGE - DESAMANTAGE - CURAGE	GPT LIMOUSIN TRAVAUX PUBLICS / 3D PROTEC	269 000,00	7 391,00	0,00	2 053,50			840,00		3,82%
Lot n° 04	GROS OEUVRE - DEMOLITIONS	EIFFAGE CONSTRUCTION LIMOUSIN	802 239,82	27 673,95	37 665,77		1 533,36		13 346,96		10,00%
Lot n° 05	ETANCHEITE	BOUGNOTEAU	307 202,07	0,00	2 231,32	3 128,94			8 626,11		4,55%
Lot n° 06	BARDAGES ET VETURES	ABAUX	112 866,00	-4 896,00	0,00		2 119,89				-2,46%
Lot n° 07	RAVALEMENT PEINTURE	CHARIER	207 287,46	0,00	0,00		1 798,06		6 982,28	959,40	4,70%
Lot n° 08A	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM / SERRURERIE	GPT JOUANDOU / INNOVALU	268 041,00	-12 042,00	7 036,00	10 751,30		2 100,00	5 174,00	-1 235,12	4,40%
Lot n° 08B	PORTES INDUSTRIELLES	BRUNAL INDUST	150 545,00	4 595,20	4 592,00						6,10%
Lot n° 09	MENUISERIES EXTERIEURES PVC	FAURE MENUISERIES	26 305,80	11 258,00	0,00	1 354,00					47,94%
Lot n° 10	PLATRERIE - FAUX PLAFONDS	SUDRIE	257 554,54	1 920,00	-1 649,20	12 130,70	12 840,00		4 701,00	2 157,00	12,46%

		Présentation CAO du 09/10/2023	Présentation CAO du 20/03/2024	Présentation CAO du 24/06/2024	Lot 1	Présentation CAO du 03/10/2024	Lot 12	Présentation CAO du 10/02/2025	Présentation CAO du 31/03/2025		
Lot n°11	MENUISERIE INTERIEURE	170 319,70	0,00	6 407,60		4 311,00		1 622,40	1 434,00	184 094,70	8,09%
Lot n°12	RETELEMENTS DE SOL SOUPLES	61 151,19	0,00	-2 400,00			3 450,00	112,00		62 313,19	1,90%
Lot n°13	SOL CARRELAGE - FAÏENCES	165 873,21	0,00	8 372,00				6 978,00		181 223,21	9,25%
Lot n°14	RESINE DE SOL	88 233,24	0,00	-9 736,50		-4 200,00		9 905,10		127 653,84	44,68%
Lot n°15	PEINTURE	88 767,36	0,00	6 513,93		9 714,81			2 980,31	107 976,41	21,64%
Lot n°16	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - CUISINE EQUIPEE	704 066,82	27 549,05	17 317,92		6 020,81		368,76	1 319,53	760 751,78	8,05%
Lot n°17	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	321 205,20	697,00	9 992,00		3 804,00		4 906,00	1 134,00	342 904,20	6,76%
Lot n°18	PYLONES SUPPORTS D'ANTENNES	22 427,60	0,00							22 427,60	0,00%
Lot n°19	NETTOYAGE	14 630,98	0,00					673,57		15 304,55	4,60%
	Montant total H.T	5 265 021,39	64 146,20	49 993,19 €	-7 977,18 €	40 041,93 €	3 450,00 €	79 722,09 €	30 165,28 €	5 646 289,54	7,24%
	T.V.A à 20,00%	1 053 004,28	12 829,24	9 998,64	-1 595,44	8 008,39	690,00	15 944,42	6 033,06	1 129 257,91	
	Montant total T.T.C	6 318 025,67	76 975,44	59 991,83	-9 572,62	48 050,32	4 140,00	95 666,51	36 198,34	6 775 547,45	

La commission d'Appel d'Offre, réunie ce jour, a été informée de l'ensemble des modifications et a validé formellement la passation des avenants ci-après :

- l'avenant N°6 au lot N°10 : PLATRIERIE FAUX PLAFONDS attribué à l'entreprise SUDRIE pour un montant de + 2 157,00 € H.T.
- l'avenant N°4 au lot N°11 : MENUISERIE INTERIEURE attribué à l'entreprise BRISSIAUD pour un montant de + 1 434,00 € H.T.
- l'avenant N°4 au lot N°15 – PEINTURE attribué à l'entreprise VILLEMONTAIL AQUITAINE pour un montant de + 2 980,31 € H.T.
- l'avenant N°6 au lot N°16 : CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE – CUISINE EQUIPEE attribué à l'entreprise HERVE THERMIQUE pour un montant de + 1 319,63 € H.T.
- l'avenant N°6 au lot N°17 : ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLE attribué à l'entreprise GECC pour un montant de + 1 134,00 € H.T.

conformément à ses attributions.

Sur l'opération, la passation de l'ensemble des avenants présentés ce jour à la Commission d'Appel d'Offres induit une augmentation du montant total des travaux de 30 165,28 € H.T.

Cumulé aux avenants passés en commission d'appel d'offres des 9 octobre 2023, 20 mars 2024, 24 Juin 2024, 3 Octobre 2024 et du 10 Février 2025, l'augmentation générale s'élève à 381 268,15 € H.T. soit 7,24 % du montant total des marchés d'origine

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,
Vu, le Code de la Commande Publique,
Vu, la délibération N°DEL2022-2-A du 11 octobre 2022,
Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'autoriser le Président à signer les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises indiquées ci-dessus ainsi que tous autres actes relatifs à cette affaire.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

087-288708506-20250331-DEL2025-2-A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025



Signé électroniquement par le SDIS 87,
le 09/04/2025,
par Pierre Allard, Président.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 31 MARS 2025

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne s'est réuni à la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le lundi 31 mars 2025 à 16H30 sous la présidence de monsieur Pierre ALLARD, Président du Conseil d'Administration.

Date de la convocation : le 13 mars 2025

Membres en exercice : 5

Membres présents avec voix délibérative : 3

Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

Délibération N° DEL2025-2-B Modification de l'inventaire patrimonial

Ont pris part au vote : Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

Dénombrement suffrages :

- Pour : 3
- Contre : 0

Dans le cadre de la convention 2018-2021, et des conventions de financement de travaux des centres de secours Martial Mitout, et centre de secours Sud, signées avec le Conseil Départemental en 2018, il avait été décidé le versement d'une subvention de 8 800 000 € destinés à couvrir :

- pour le premier centre, les travaux d'extension-réhabilitation ;
- pour le deuxième, les travaux de construction.

A ce jour, un montant total de 6 884 961.51 € a été versé au SDIS, au titre des deux chantiers avec la répartition suivante dans notre inventaire patrimonial :

- Fiche inventaire 20180184 : 1 770 000 € affectés au centre de secours Sud ;
- Fiche inventaire 20190155 : 5 114 961.51 € fléchés vers le CS Martial Mitout.

En date du 26/07/2023, une nouvelle convention (2023-67), complétée de l'avenant 2024-79, relatifs au financement des travaux réalisés au centre de secours M. Mitout sont venus, entre autres, modifier l'affectation des subventions précédemment versées, portant l'intégralité des versements en subventionnement du centre Martial-Mitout.

Il est donc proposé au bureau de réaffecter les montants liés au centre de secours Sud à l'opération extension-réhabilitation du CS Martial Mitout.

LE BUREAU

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, les conventions pluriannuelles 2018-70 et 2022-13,

Vu, les conventions de financement des travaux dans le centre de secours Martial Mitout et le centre de secours sud,

Vu, la convention 2023-67 relative au financement de l'opération de réhabilitation-extension du centre de secours Martial Mitout,

Vu, l'avenant 2024-79 à la convention 2023-67,

Vu, le rapport de M. le Président,

DECIDE

D'affecter la subvention de 1 770 000 € au chantier Martial Mitout ;
De fusionner les deux fiches inventaire et de porter le montant de la fiche 20190155 à 6 884 961.51 €.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

087-288708506-20250331-DEL2025-2-B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025



Signé électroniquement par le SDIS 87,
le 09/04/2025,
par Pierre Allard, Président.